

Culture Montreal

33

propositions
pour une
métropole
culturelle
ambitieuse

LA CULTURE
FAIT CAMPAGNE

ÉLECTIONS MONTRÉAL 2025

Table des matières

Préambule	3
Vers une métropole culturelle qui valorise, soutient et célèbre la présence autochtone à Tiohtià:ke/Montréal	5
1. Vitalité culturelle citoyenne <i>équité, participation, appartenance</i>	8
2. Cœur artistique et créatif <i>création, expérimentation, diffusion</i>	15
3. Aménagement culturel du territoire <i>patrimoines, revitalisation, requalification</i>	23
4. Rayonnement <i>tourisme, événements, talents d'ici et alliances</i>	30
Remerciements	36
Annexe des recommandations	37

Préambule

Dans le contexte de la campagne électorale municipale, Culture Montréal reprend son examen quadriennal de la situation de la culture à la Ville de Montréal en publiant l'édition 2025 de sa plateforme culturelle *La culture fait campagne*. Un premier constat s'impose : la fin de la pandémie a rapidement cédé la place à de nouvelles réalités, qu'elles soient planétaires, continentales, nationales ou locales. Le milieu culturel montréalais subit entre autres de plein fouet la hausse du coût de la vie et de la production, avec la fin des aides d'urgence et la réduction des contributions privées.

Dans le cadre de cet examen, nous ne pouvons faire fi de la situation financière difficile des institutions publiques, en particulier de la métropole québécoise. Par ailleurs, l'exercice s'inscrit dans un contexte particulier où la Ville a adopté dans la dernière année trois documents d'orientation appelés à jouer un rôle structurant au niveau de la vitalité culturelle de Montréal : une nouvelle Politique de développement culturel 2025–2030, un nouveau Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 (PUM) ainsi qu'une première Politique de la vie nocturne.

Pour ce qui est plus particulièrement de la nouvelle Politique de développement culturel, qui a fait l'objet d'une consultation publique sans précédent avec 350 contributions, elle contient plusieurs raisons de se réjouir¹. Alors qu'elle a été adoptée de façon consensuelle au conseil municipal, la campagne électorale est l'occasion de constater comment chacun des partis veut concrètement y donner suite, en dépit d'un contexte budgétaire municipal serré. En outre, elle déterminera de façon plus précise les moyens et les actions qui seront mis en œuvre pour les matérialiser et pour remédier aux angles morts.

Par ailleurs, le PUM, avec l'intégration d'un quatrième principe directeur – la vitalité culturelle et la qualité en design – et la reconnaissance de l'aménagement culturel du territoire comme approche pour valoriser la montréalité est l'occasion de concrétiser les visions incarnées pour la ville. Enfin, les craintes exprimées au moment d'écrire ces lignes sur la mise en œuvre de la Politique de vie nocturne nécessitent des clarifications.

Quoi qu'il en soit, la prochaine administration devra porter une vision ambitieuse pour pleinement jouer son rôle dans le développement culturel de la métropole québécoise. Les attentes sont grandes. **La Ville devra d'abord éviter d'appauvrir ses propres institutions : le Service de la culture, la Division du patrimoine, les services afférents en arrondissement et le Conseil des arts de Montréal, mais aussi s'assurer que cette vision ambitieuse soit dotée des ressources adéquates pour permettre de générer les impacts attendus sur la société montréalaise.**

Nous espérons que les partis politiques trouveront ici des pistes de solutions concrètes pour que les arts et la culture occupent une place de choix dans la vie quotidienne de la population montréalaise et que leur contribution à la société soit reconnue à leur juste valeur. Surtout, nous souhaitons que les demandes incluses dans *La culture fait campagne* mobilisent le milieu et génèrent des engagements pour une métropole culturelle ambitieuse!

1. Culture Montréal. (2025). *Politique de développement culturel 2025-2030 – Culture Montréal salue les engagements envers l'essor culturel de la métropole*. Blogue de Culture Montréal.



Vers une métropole culturelle qui valorise, soutient et célèbre la présence autochtone à Tiohtià:ke/Montréal

Il est important de reconnaître le travail de réconciliation, de reconnaissance et de commémoration porté depuis une quinzaine d'années par la Ville de Montréal, qui s'est également engagée dans un processus de création et de renforcement des liens avec l'écosystème culturel autochtone contemporain. Il faut bien sûr poursuivre cet engagement. Les personnes issues des diverses nations, déjà installées ou qui arrivent à Montréal pour éventuellement répondre à des besoins en matière de santé, d'éducation et de logement, ont une réelle volonté d'accéder et de participer à la culture et aux arts. Les artistes, artisanes et artisans, les créatrices et créateurs autochtones doivent pouvoir prendre part et contribuer activement au foisonnement du cœur créatif de la métropole. La consolidation de liens durables basés sur l'autodétermination et la décolonisation des institutions et des pratiques est essentielle afin d'accéder à la reconnaissance culturelle de ces parcours et regards pluriels souvent faits de déracinements.

Pour ce faire, quelques ressources existantes méritent d'être mises en lumière et valorisées. [L'INDEX²](#) est une base de données communautaire s'adressant aux Autochtones de Montréal qui a été dévoilée en mai 2025 par le Réseau de la communauté autochtone à Montréal (RÉSEAU). De plus, l'organisme Mikana³ a collaboré avec le Service de la culture pour créer [l'aide-mémoire sur la collaboration culturelle⁴](#). Mais il faut maintenant aller plus loin. La Ville doit poursuivre son engagement envers d'autres initiatives émergentes et la création d'espaces dédiés, où la transmission des savoirs ancestraux et des pratiques tels la musique, l'artisanat et la création artistique contemporaine, qu'elle soit professionnelle ou amateur, puisse exister. Depuis 2019, le centre d'art daphné s'est illustré en tant que premier centre « d'art autochtone autogéré voué à la promotion d'artistes autochtones grâce à des expositions et de la programmation connexe, des ateliers, des résidences et des projets de commissariat »⁵, cette réalisation témoigne de la pertinence de soutenir la mise en place d'un écosystème.

2. Fort utile, ce regroupement de ressources sert d'outil de référence en matière d'alimentation, de logement, d'emploi mais également de culture, de santé et bien-être.
3. Mikana est un organisme « qui a pour mission d'œuvrer au changement social en sensibilisant différents publics sur les réalités et perspectives des peuples autochtones », Mikana. [Page d'accueil. mikana.ca](#).
4. Noémie Cimon (2022). [Aide-mémoire sur la collaboration avec les créatrices et créateurs autochtones](#). | Cet outil a permis de créer des relations et des liens de confiance entre les peuples autochtones et les organisations et institutions culturelles, en plus de permettre une mise en commun d'expériences et de faire un état des projets réalisés entre personnes autochtones et allochtones.
5. [daphné. Page d'accueil. daphné.art](#).

La Ville doit travailler en collaboration afin que la présence et les contributions autochtones soient visibles dans la métropole pour participer, entre autres, à son positionnement et à l'attrait touristique de la ville. En tant que partenaire, elle pourrait mieux mettre en valeur et faire rayonner la présence de l'écosystème autochtone contemporain en soutenant l'organisation, en partenariat avec les communautés, de manifestations culturelles de grande envergure tel qu'un pow-wow en milieu urbain. Finalement, l'implantation et l'aménagement d'espaces de création et d'expérimentation en art public par des artistes autochtones leur permettrait d'expérimenter dans l'espace public et de proposer au public des œuvres temporaires et éphémères.

RECOMMANDATION

01 → Élaborer et déployer une vision municipale claire pour favoriser l'expérimentation, la création, la diffusion et la valorisation des cultures et des savoirs autochtones, incluant l'expérimentation et la création contemporaines.

Depuis le début des années 2010, l'idée de créer un lieu emblématique consacré à la culture autochtone est en développement. Ce projet a progressivement évolué vers une ambassade culturelle et touristique autochtone, tout en conservant l'essence de sa mission initiale : faire découvrir aux visiteurs la richesse des offres culturelles, patrimoniales, sportives et de plein air des Premières Nations à l'échelle du Québec. Porté aujourd'hui par Tourisme Autochtone Québec, ce projet reste pleinement vivant et d'une grande pertinence.

RECOMMANDATION

02 → Renouveler l'appui au projet emblématique d'ambassade culturelle et touristique autochtone, qui permettra à Montréal de jouer pleinement son rôle de métropole culturelle pour l'ensemble des Premières Nations où qu'elles soient au Québec.

L'été 1701 a marqué un événement historique sans précédent pour Montréal : la signature de la Grande Paix de Montréal par 39 nations autochtones du nord-est de l'Amérique et le gouverneur de la Nouvelle-France. En plus de constituer un tournant dans les relations avec les peuples autochtones, ce document longtemps tombé dans l'oubli a mis un terme à plusieurs décennies de négociations et de conflits. Célébrant son 325^e anniversaire en 2026, cet important traité, avec au cœur des négociations, les figures incontournables de Louis-Hector de Callière et Kondiaronk, grand chef huron wendat, constitue un jalon majeur qui a scellé l'avenir de la métropole et qui doit être commémoré à sa juste valeur.

RECOMMANDATION

03 → Soutenir les célébrations entourant le 325^e anniversaire de la Grande Paix de Montréal, saisir l'occasion pour souligner les apports des peuples autochtones au développement de Montréal et honorer leur présence dans le Montréal autochtone contemporain, notamment par la commémoration et la toponymie.



© Michael Deschêves (Unsplash)

1. Vitalité culturelle citoyenne

équité, participation, appartenance

Sur un territoire aussi vaste que diversifié, nos milieux de vie et nos quartiers doivent continuer de porter des identités multiples, qui font de Montréal une ville où il fait bon vivre. Cela doit être vrai pour l'ensemble du territoire, dans un souci d'équité territoriale et sociale. Plus que jamais, il est essentiel de préserver ce sentiment d'appartenance à la culture locale qui nous définit. Cela, en posant des gestes concrets pour une participation citoyenne qui reflète la démographie changeante de notre métropole et qui assure à toutes et à tous un accès à des infrastructures culturelles de proximité de qualité, qu'elles soient municipales ou privées.

Nouveaux revenus pour la culture de proximité

Souhaitant être force de proposition, Culture Montréal préconise depuis 2013 [la mise en place d'une taxe spéciale sur les panneaux publicitaires géants](#), conçue comme un nouveau moyen de financement de la culture de proximité. Cette taxe, déjà en place à Toronto depuis 2010 et à l'efficacité éprouvée, s'inscrit dans une perspective d'écofiscalité et offrirait l'avantage d'ajouter de nouvelles ressources à celles déjà disponibles, sans créer de préjudice fiscal pour les contribuables résidentiels ou corporatifs.

Cette taxe constituerait une alternative intéressante pour limiter et compenser les impacts de la pollution visuelle, en plus d'être une opportunité de financement qui a été reconnue et reprise dans la Politique de développement culturel comme une source à étudier. Dans la mesure où les revenus générés par ces panneaux relèvent des arrondissements et que ceux-ci éprouvent des difficultés à générer de nouvelles sources de financement, cette solution constitue donc une occasion précieuse de financer la culture de proximité. Pensons ici, par exemple, au financement de la stratégie visant l'accroissement des agentes et agents de liaison dans les bibliothèques, aux sociétés d'histoire, à l'amélioration de l'accessibilité universelle dans les activités culturelles locales ou au perfectionnement de la formation en loisirs culturels.

RECOMMANDATION

04

→ Mettre en place rapidement une taxe spéciale sur les panneaux publicitaires géants et consacrer les sommes tirées à des activités culturelles locales jusqu'à maintenant pas ou peu financées.

Bibliothèques

Les bibliothèques de Montréal et les Maisons de la culture constituent deux outils majeurs de la Ville au service de la démocratisation de l'accès à la culture. L'importance de ces tiers-lieux en termes de francisation, de littératie, de liant social et de lutte contre la désinformation, ne sont plus à démontrer.

Parallèlement au développement de nouvelles bibliothèques et à leur maintien, il est fortement souhaitable d'en augmenter et d'en diversifier la fréquentation. À cet effet, nous proposons de favoriser le déploiement progressif d'agentes et d'agents de liaison, en s'inspirant du modèle des quatre postes créés en 2008. Leur mission est de tisser des liens localement avec les populations les plus éloignées de la participation culturelle, notamment avec les personnes issues de l'immigration récente.

Par ailleurs, la Politique s'engage à produire un bilan annuel du réseau des bibliothèques et, aux cinq ans, un diagnostic qui permettra de mesurer les tendances et de comparer Montréal aux autres villes canadiennes pour s'assurer que le réseau est à la hauteur des normes comparables. Afin qu'il en résulte des gestes concrets, ce diagnostic doit faire l'objet d'une étude publique.

RECOMMANDATION

05

- Généraliser la présence des agentes et agents de liaison sur le territoire, dans le but d'augmenter et de diversifier la fréquentation des bibliothèques.
- Voir à ce que le diagnostic quinquennal sur les bibliothèques fasse l'objet d'une étude publique par la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports.

Maisons de la culture

Le réseau montréalais des Maisons de la culture est unique au monde. Malgré leur importance, les Maisons de la culture sont historiquement peu valorisées et dotées, en plus d'être à peine mentionnées dans la Politique, ce qui dans ce dernier cas s'explique possiblement par le fait que la Ville a dévoilé en 2022 un important et remarquable document intitulé *Maisons de la culture – Vision de développement 2022–2030*. Ce document contient des objectifs précis pour l'horizon 2030, assortis d'indicateurs de suivi. Il y a déjà trois ans que cette vision est en déploiement, il serait indiqué qu'un rapport d'étape soit présenté avant 2030, notamment pour mesurer si cette stratégie a été financée adéquatement.

Pour aller plus loin, il serait intéressant que ces lieux se maillent davantage avec les réseaux qui offrent des services et une programmation aux Montréalaises et Montréalais issus de la diversité capacitaire ou que les programmations soient réalisées encore plus en symbiose avec les diverses communautés culturelles qui avoisinent ces installations.

RECOMMANDATION

06

→ Présenter en 2026 un bilan de mi-parcours de la *Vision de développement 2022–2030* des Maisons de la culture devant les membres de la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports. Ce bilan devra notamment faire état des ressources qui y sont consacrées, du maillage territorial et de l'évolution du programme des commissaires.

Loisir culturel et pratique artistique amateur

Le loisir culturel et la pratique artistique amateur sont des composantes essentielles de l'action culturelle locale et constituent d'excellents leviers de participation culturelle citoyenne et de développement des publics. Cependant, plusieurs défis entravent leur essor tels que le manque de lieux de pratique et de diffusion, le manque de ressources au niveau de l'enseignement ou une reconnaissance insuffisante des bienfaits de ces pratiques.

Par ailleurs, des études ont été réalisées en 2021 et un projet de stratégie de développement en loisir culturel et pratique artistique amateur a été annoncé par la Ville en 2023. Alors que les Maisons de la culture commencent à s'ouvrir à ces pratiques, force est de constater qu'il manque d'infrastructures où les Montréalaises et Montréalais pourraient se rencontrer autour de leurs pratiques respectives, exposer et diffuser leur production, se rapprocher des circuits professionnels et aller à la rencontre de pratiques issues d'autres cultures. La Ville pourrait contribuer à la mise en place – même dans ses espaces existants et mutualisés – de ces infrastructures culturelles dédiées au loisir culturel et à la pratique artistique amateur.

RECOMMANDATION

07

- Rendre publique la Stratégie de développement en loisir culturel et pratique artistique amateur annoncée en 2023.
- Favoriser la mutualisation des espaces et équipements culturels municipaux afin de les mettre à disposition des citoyennes et citoyens pour le loisir et la pratique artistique amateur.

Culture scientifique

La Ville dispose d'un remarquable réseau d'institutions scientifiques sur lequel elle peut s'appuyer (Espace pour la vie, réseau des bibliothèques, musées municipaux). Ce sont des outils pédagogiques d'une grande pertinence qui servent à la transmission d'une multitude de savoirs, faisant notamment la promotion de la transition écologique auprès de tous les publics.

À cet effet, le 100^e anniversaire du Jardin botanique, en 2031, constitue un événement qui mérite d'être célébré. Il s'agit d'une opportunité unique de mettre en valeur l'héritage du frère Marie-Victorin et de l'incalculable valeur de *Flore laurentienne*, ouvrage scientifique d'envergure publié en 1935, ainsi que l'impact historique et toujours aussi vivant du Jardin botanique sur la société montréalaise.

Parmi ces institutions, un legs majeur d'Expo 67 : la Biosphère, chef-d'œuvre de Buckminster Fuller, devenu emblème architectural montréalais. En 2021, la Biosphère a été intégrée au réseau d'Espace pour la vie avec comme mission de rapprocher l'humain de la nature par la sensibilisation, la mobilisation et l'éducation des publics aux enjeux environnementaux et à la transition écologique par les arts et la culture. Situé au Parc Jean-Drapeau, cet équipement contribue également à l'attractivité de ce lieu unique et à la mise en œuvre de son plan directeur. Au moment de la réouverture du musée, en 2021, les trois paliers gouvernementaux se sont engagés à verser chacun 3 M\$ annuellement pendant cinq ans pour assurer le maintien et la pérennité de l'institution. 2025 serait donc la dernière année de cette entente quinquennale de 45 M\$, il y a lieu de se demander quelle est la vision pour la suite.

RECOMMANDATION

08

→ Confirmer le financement et la vision à long terme de la Biosphère.

Théâtre jeune public

Plus importante institution culturelle de diffusion pour les jeunes publics au Québec, la Maison Théâtre regroupe 33 compagnies de théâtre, ce qui en fait un modèle de mutualisation unique. Porte d'entrée incontestable qui forme les publics diversifiés de demain en invitant à la participation culturelle dès le plus jeune âge, la Maison Théâtre est confrontée à des défis de relocalisation depuis plus de vingt ans. La solution immobilière identifiée de s'installer au Technopôle Angus permettrait une bonification essentielle de ses espaces, accroissant la possibilité de l'offre vis-à-vis du public scolaire comme familial, en plus de contribuer à la vitalité culturelle de l'Est de Montréal.

RECOMMANDATION

09

→ Favoriser par tous les moyens à la portée de la Ville la relocalisation de la Maison Théâtre dans l'écoquartier du Technopôle Angus afin d'assurer la pérennité de sa mission.

Histoire de Montréal

Montréal est une grande ville d'histoire, riche d'un écosystème varié disséminé sur l'ensemble du territoire. La Politique de développement culturel 2025–2030 a retenu la proposition du Collectif pour l'histoire de Montréal à l'effet de lancer un chantier de réflexion sur la mise en valeur de l'histoire de Montréal qui pourrait être mené en collaboration avec les musées d'histoire, les sociétés d'histoire et les universités dans la perspective du 400^e anniversaire de la fondation de la ville.

Pour que ce chantier ait un impact durable, certaines conditions devraient être réunies dont celle d'une composition aussi représentative que possible de la société montréalaise, incluant des représentantes et représentants du milieu de l'histoire et de la société civile. De plus, ce chantier devrait présenter à la fois une feuille de route sur une quinzaine d'années, ainsi que des propositions majoritairement réalisables à court terme.

RECOMMANDATION

10

→ Lancer au cours des premiers mois de 2026 un chantier qui aura pour mandat la mise en valeur de l'histoire de Montréal dans toute sa diversité et dont la composition sera représentative de la société montréalaise.

Concertations culturelles locales

Par leur capacité à fédérer une diversité d'acteurs locaux issus des milieux culturel, économique, environnemental, communautaire ou de l'éducation, les espaces de concertation agissent depuis près de 25 ans en faveur d'un développement culturel intégré de leur territoire. Ils œuvrent à promouvoir l'accès et la participation citoyenne à la culture et au patrimoine. Ces lieux favorisent l'implication des résidentes et résidents dans la vie culturelle de leur quartier tout en valorisant les artistes et constituent des partenaires stratégiques de premier plan pour les arrondissements. C'est pourquoi la Ville doit reconnaître l'importance du rôle du réseau de concertation culturelle locale, en tenant compte de leur forme multiple et de la diversité des territoires couverts et en apportant à ces structures de concertation, souvent soutenues par un travail bénévole fragile, un soutien financier structuré, durable et prévisible.

RECOMMANDATION

11

→ Établir un programme de soutien financier structurant et récurrent destiné aux concertations culturelles locales, afin d'assurer leur consolidation, leur développement et leur pérennité.

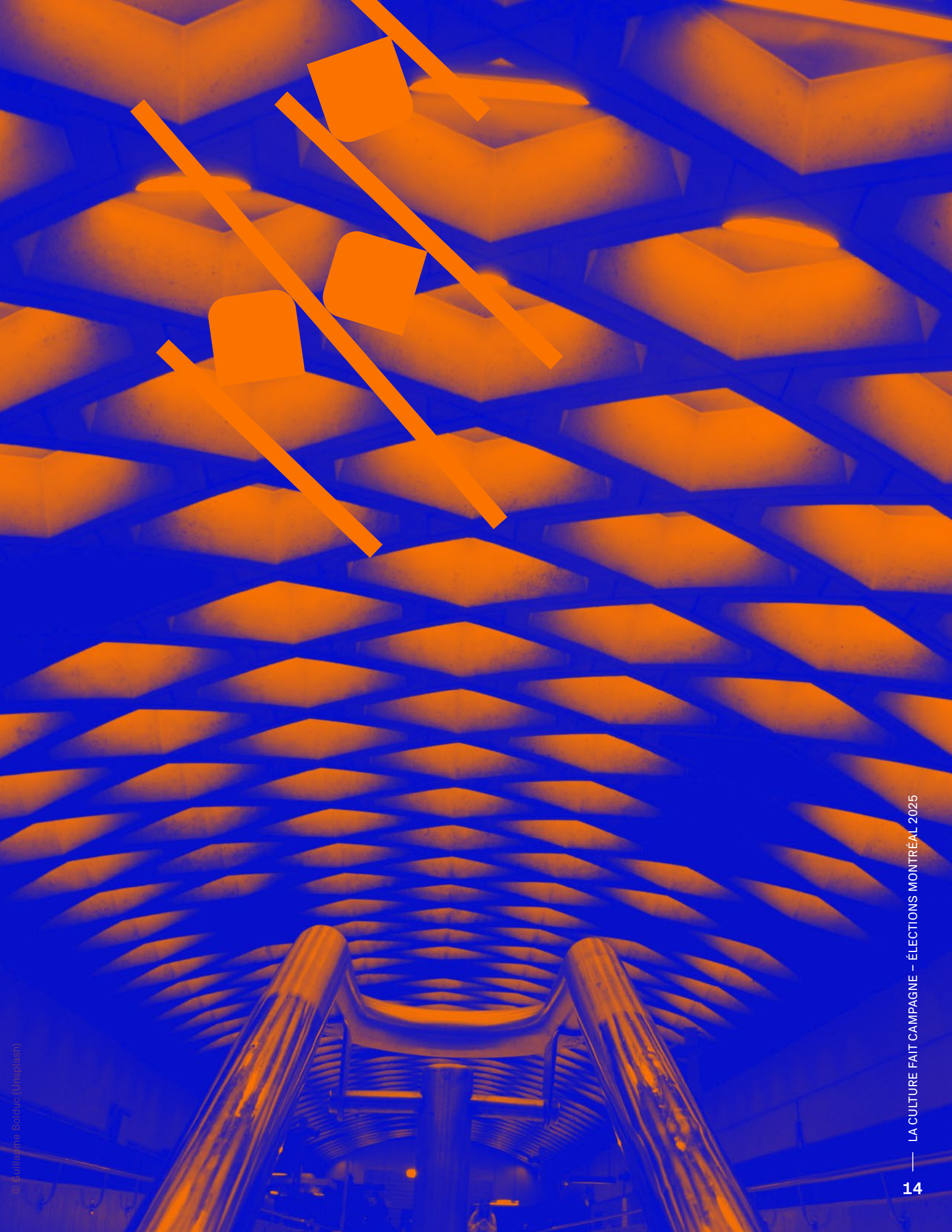
Carte Accès Montréal

La carte Accès Montréal est une carte qui offre de nombreux rabais et avantages à la population montréalaise auprès de 70 partenaires culturels, sportifs et récréatifs tels que des musées, des festivals, des billets de spectacles, des expériences touristiques et de loisir.

Facilement accessible, cette carte encore trop peu connue malgré un service bien implanté, gagnerait à être valorisée. Pour favoriser l'accessibilité, son obtention mériterait d'être répandue auprès des résidentes et résidents de l'île, particulièrement aux individus nouvellement arrivés à Montréal et aux personnes en processus de francisation, à l'instar des trousseaux pour bébés accessibles aux nouveaux parents dans les bibliothèques.

RECOMMANDATION

- 12** → Mettre en place une stratégie de valorisation de la carte Accès Montréal auprès de divers publics et bonifier l'offre auprès des partenaires culturels, sportifs et récréatifs et ce, dans une approche de francisation et d'intégration des personnes immigrantes.



2. Cœur artistique et créatif

création, expérimentation, diffusion



RECOMMANDATIONS

Nos quartiers sont investis par bon nombre d'artistes, artisanes et artisans, institutions et organismes culturels engagés, industries culturelles et créatives. Tout ce milieu actif et foisonnant et qui s'illustre ici et ailleurs continue de choisir Montréal en toile de fond pour la création d'univers permettant à la fois l'inspiration et l'expérimentation.

Ville d'éveil à l'imagination, il est essentiel que notre métropole continue d'attirer et de retenir en son sein un cœur créatif en santé et qui ait les moyens de ses ambitions. Tous les outils possibles – allant d'espaces de création et de répétition, de soutien financier, d'espaces accessibles de diffusion – doivent être mis à disposition pour continuer de faire rayonner la ville. En outre, les personnes formant le cœur créatif sont aussi des citoyennes et citoyens aux prises avec les mêmes défis allant du logement à la mobilité, auxquels s'ajoutent le contexte de crise culturelle et une précarité économique grandissante. La rétention des artistes et des travailleuses et travailleurs culturels à l'échelle du territoire doit ainsi être une préoccupation prioritaire des élus.

Pour un soutien accru auprès des instances publiques

Les rôles et responsabilités de la Ville étant ce qu'ils sont, de nombreux enjeux vécus par le cœur créatif ne relèvent pas directement des pouvoirs de celle-ci. Par exemple, la question du filet social des artistes et travailleurs et travailleuses du milieu culturel est essentiellement de compétence fédérale; tandis que les défis de maintien d'actifs des institutions culturelles relèvent majoritairement du gouvernement du Québec qui a par ailleurs annoncé une refonte majeure de son programme d'aide aux immobilisations qui précarise de nombreuses institutions culturelles et musées montréalais.

De plus, en signant le Manifeste de Braga à titre de ville créative de design de l'UNESCO, la Ville s'est engagée à poser des gestes à son échelle afin que les objectifs de développement durable de l'ONU intègrent un objectif spécifiquement culturel. Cet ajout faciliterait l'intégration de la culture dans les critères ESG qui définissent de plus en plus les stratégies d'investissements des commandites ou de dons philanthropiques. Dans l'esprit de Braga, elle doit également s'engager auprès du secteur privé pour valoriser les dons et commandites culturels et stimuler les dons culturels auprès de ses plus de 25 000 employés.

Considérant le rôle névralgique de la culture dans le développement de Montréal, la Ville doit donc faire preuve d'un leadership affirmé auprès de ses vis-à-vis publics et être un allié sans faille pour soutenir son cœur créatif. Elle doit rappeler systématiquement dans ses demandes budgétaires auprès des autres paliers de gouvernement, instances publiques et privées l'importance de soutenir adéquatement le milieu culturel et d'avoir l'audace de mettre en place des solutions innovantes.

RECOMMANDATION

13

- Faire preuve de leadership dans ses relations avec les autres paliers de gouvernement et intégrer systématiquement la culture dans ses demandes budgétaires, particulièrement en ce qui a trait au filet social et aux immobilisations.
- Activer une campagne de valorisation des dons et commandites en culture auprès de ses employés et du secteur privé.

Allègement de la fiscalité des OBNL culturels

Dans un contexte de hausse majeure des coûts de production et de diffusion, Culture Montréal saluait les efforts entrepris par la Ville lors du Budget 2025 pour soutenir des OBNL culturels avec l'abolition de la compensation financière que les organismes bénéficiant d'une exemption de taxes octroyée par la Commission municipale du Québec devraient verser à la Ville. Environ 70 organismes culturels à but non lucratif ont ainsi économisé un montant estimé à 2,25 M\$, ce qui constitue une aide directe et salutaire.

RECOMMANDATION

14

- Pérenniser l'abolition de la compensation financière pour les OBNL déjà inscrite au Budget 2025.

Financement du Conseil des arts de Montréal

Les conséquences de la pandémie et le contexte actuel de crise dans lequel le milieu culturel se trouve ont mis en lumière autant la vulnérabilité que la très grande résilience du cœur créatif montréalais. Alors que la Ville considère le Conseil des arts de Montréal (CAM) comme « un partenaire essentiel (...) et un acteur fondamental de l'écosystème artistique montréalais », son budget n'a pas été augmenté en 2025. Dans le cas des organismes ayant reçu un financement sur quatre ans dans un contexte de hausses des demandes, ce gel causera d'importants dommages à long terme.

Soutenir adéquatement l'écosystème artistique de l'Agglomération de Montréal nécessite une progression en continu du budget du CAM qui joue un rôle important dans son accompagnement et son développement. Cette progression doit être composée d'abord

d'une indexation récurrente de la contribution de l'Agglomération pour assurer au Conseil une bonne prévisibilité budgétaire ; et ensuite d'une augmentation au-delà de l'indice des prix à la consommation (IPC) qui fournit au Conseil une marge de manœuvre suffisante pour s'acquitter de sa mission.

RECOMMANDATION

15

Assurer au Conseil des arts de Montréal :

- Une prévisibilité budgétaire, en indexant à l'IPC la contribution financière de l'Agglomération.
- Une augmentation de son budget afin que celui-ci puisse continuer de soutenir le mieux possible la communauté artistique montréalaise.

Vitalité culturelle nocturne

Jouissant d'une solide réputation à l'international, Montréal peut se targuer d'avoir connu, à travers son histoire, des nuits blanches hautes en couleur pour les noctambules aguerris qui déambulent dans ses rues et vivent différemment la ville entre 18 h et 6 h⁶. Au cours de la dernière décennie, de multiples enjeux accélèrent la fragilisation de cette activité et la fermeture de lieux et salles iconiques. Il est important que la vitalité nocturne montréalaise soit non seulement préservée, mais assumée et soutenue puisque c'est un marqueur fort de notre identité et un espace-temps à réinvestir pleinement.

Plusieurs éléments nuisent à la vitalité nocturne de Montréal et accentuent la vulnérabilité des salles, en particulier celles dites alternatives qui sont des vitrines d'exception pour les artistes de la relève, de la diversité culturelle ou issus de communautés marginalisées. D'abord, la révision enclenchée à la suite de l'adoption de la Politique de la vie nocturne de l'ensemble du règlement sur le bruit, bien qu'attendue par le milieu, menace la pérennité de l'écosystème des salles indépendantes et des artistes. Dans ce dossier, alors que des seuils de décibels mesurables sont dorénavant intégrés à l'application du règlement, il est nécessaire de miser sur la mitigation plutôt que sur la coercition qui engage de lourdes amendes ou l'implication immédiate et subjective des forces de l'ordre. Surtout, il est nécessaire que la Politique puisse bénéficier des ressources humaines indispensables à son application juste et qu'un processus de médiation soit structuré et clarifié et permette d'évoluer dans une approche constructive plutôt que restrictive. En effet, la cohabitation tendue et l'accumulation de plaintes répétées – provenant parfois d'une seule adresse – usent la patience de certains gestionnaires de salles et limitent grandement l'apparition et la planification d'événements culturels nocturnes touchés par ce règlement en plus de mener à la disparition de lieux culturels irremplaçables.

En ce qui concerne le financement des salles de spectacle alternatives, les défis sont multiples et inhérents à la mission même de ces lieux indépendants. Majoritairement locataires, les salles alternatives subissent de plein fouet la hausse liée à la spéculation

6. [Culture Montréal. \(2024\). Mémoire sur la politique de la vie nocturne.](#)

immobilière. Il y aurait lieu de créer une enveloppe d'aide aux lieux de diffusion indépendants avec des critères flexibles et accessibles pour les petites salles⁷. De plus, il est à propos d'étudier les meilleures pratiques à l'international qui permettent d'atténuer la précarité des salles en proposant des modèles innovants d'acquisition immobilière et de soutenir leur prototype⁸.

En terminant, les organisateurs d'événements nocturnes bénéficieraient d'avoir un accès facilité à une liste de lieux vacants dont la Ville est propriétaire tels des friches, des bâtiments industriels, des lieux plus périphériques avec un zonage adéquat. Jumelé à une stratégie facilitant l'accès aux permis, longtemps demandée par ces acteurs, ces lieux pourraient être investis de manière temporaire ou transitoire et à une plus grande échelle sur le territoire montréalais. Cet accès faciliterait la création d'événements ponctuels plus innovants en plus d'encourager une participation culturelle plus inclusive et diversifiée sur le territoire.

RECOMMANDATION

16

- Prioriser les salles de spectacle dans le cadre de la révision du règlement sur le bruit.
- Proposer un processus de mitigation spécifique et structuré dans l'application du règlement sur le bruit avec les ressources et les moyens nécessaires et adaptés aux réalités du terrain.
- Explorer, avec les parties prenantes concernées, différents modèles de financement et d'accès à la propriété collective afin de pérenniser les salles de spectacle alternatives.
- Permettre des usages temporaires et transitoires culturels et artistiques la nuit, sur des sites vacants qui appartiennent à la Ville.

Immobilier culturel

Le maintien et l'entretien des actifs culturels publics et privés doivent être priorités. Alors que de nombreux lieux de diffusion et institutions culturelles ont vu le jour dans les années 1990, les besoins aujourd'hui sont criants, notamment dans un contexte d'adaptation et de résilience climatique où les infrastructures sont mal adaptées aux épisodes météorologiques extrêmes. Parallèlement, les besoins d'espaces physiques croissent tandis que le contexte financier force la fermeture de lieux pourtant nécessaires dans le cycle de la création à la diffusion. La nécessité d'un état des lieux n'est plus à démontrer et celui-ci devrait inclure ateliers, salles de répétition et lieux de diffusion privés, permettant d'englober la variété et la complexité des enjeux. Aussi, les lieux municipaux disponibles, à l'instar de la caserne 14 ou de la Cité-des-Hospitalières, devraient être inclus dans cette cartographie alors que la situation de l'immobilier culturel s'est aggravée depuis la dernière élection municipale et que des défis majeurs sont en vue.

7. PME MTL. *Fonds de subvention destiné aux salles de spectacle*. Site de PME MTL.

8. SMAQ. (2024, octobre). *Music Venue Properties : un modèle de gestion et de propriété solidaire adaptable aux réalités montréalaises*.

Compte tenu de l'évolution des pratiques artistiques et du vieillissement des installations existantes, nombre de projets de construction, rénovation, ou mise à niveau des équipements sont entrepris dans un contexte d'explosion des coûts et de pression immobilière. En outre, afin de protéger les lieux existants dans une conjoncture de pression pour des projets immobiliers résidentiels ou commerciaux, il serait également judicieux de maximiser l'utilisation des instruments de zonage. Ceux-ci qui sont à la disposition des arrondissements et sont des leviers pertinents de protection des usages dans des quartiers ou secteurs existants, à l'image de St-Viateur Est sur le Plateau-Mont-Royal ou en voie de l'être à et ce, à l'échelle de la ville.

RECOMMANDATION

17

- Lancer un chantier sur la situation et les perspectives des infrastructures, incluant l'adaptation aux changements climatiques, afin de mobiliser les partenaires publics et privés et de prendre les mesures nécessaires pour que la situation demeure saine.
- Appliquer et respecter les instruments de zonage pour protéger les usages culturels.

Ateliers d'artistes

Un travail considérable a été effectué par la Ville et ses partenaires, au cours des quinze dernières années pour soutenir le maintien de lieux de création dans les quartiers centraux et donner accès aux artistes à des ateliers abordables. Malgré ces efforts pour retenir les artistes à Montréal, l'augmentation des valeurs foncières, l'inflation et la crise du logement menacent grandement la pérennité de leurs milieux de vie, leurs espaces de création et de pratique en ville et ce, même dans des quartiers plus excentrés comme Chabanel ou Saint-Michel.

Or, depuis l'obtention de son statut de métropole du Québec, la Ville a obtenu le droit de mettre en place un traitement fiscal différencié des taxes foncières, adapté à la réalité des lieux de création. Il est primordial de poursuivre les recherches sur les outils et exemptions possibles afin de matérialiser ce traitement différentiel et soutenir efficacement les lieux de création. De plus, de nombreux leviers et outils existent déjà, comme l'exemption devant la Commission municipale du Québec (CMQ), mais doivent être optimisés et mieux connus. Enfin, les processus mis en place pour faciliter la création de nouveaux modèles d'acquisition pour sortir les ateliers du marché doivent être poursuivis.

RECOMMANDATION

18

- Utiliser les pouvoirs du statut de métropole du Québec pour réduire substantiellement l'impact du fardeau foncier sur les ateliers d'artistes.

Art public

L'art public est l'une des constituantes majeures de l'action culturelle municipale, par ses fonctions d'expérimentation, de commémoration, d'engagement citoyen, d'esthétique et de sécurisation des espaces publics. La Ville doit, certes, continuer d'accroître sa collection en proposant des concours attrayants et innovants, et, de plus, prendre soin des œuvres existantes.

Par ailleurs, il faut aussi réfléchir de manière intégrée à une médiation engageante qui inclut les artistes et qui met en valeur les innombrables talents d'ici et d'ailleurs. Enfin, la Ville doit appuyer et faciliter la création d'art public éphémère et temporaire comme une composante essentielle pour la relève artistique qui doit pouvoir expérimenter, s'engager et réfléchir à son avenir dans les espaces publics et par le biais de l'art et de la création.

RECOMMANDATION

19

- Officialiser une Journée annuelle dédiée à l'art public montréalais afin de promouvoir les récentes acquisitions de la Ville, de mettre en lumière les artistes et leur travail et d'inclure les œuvres existantes dans un circuit d'activités et de médiation culturelle.
- Favoriser une approche conjointe corridor d'art public/corridor de biodiversité lors de la création de parcours urbains en intégrant, par exemple, un volet d'art public aux projets de corridors verts identifiés dans le PUM.
- Prévoir la création d'un fonds d'intervention pour l'art public éphémère, alimenté par des acteurs publics et privés et identifier des lieux polyvalents telles que les friches qui seraient consacrés à l'expérimentation de l'art public temporaire et éphémère.

Neutralité carbone dans le secteur culturel

Dans un contexte de neutralité carbone à l'horizon 2050, il apparaît essentiel de bien documenter les principales sources d'émissions de GES du secteur culturel, incluant une analyse différenciée des principaux secteurs (arts visuels, arts vivants, cinéma, édition, numérique, etc.) avec différentes trajectoires de décarbonation pour chacun, sur le modèle de l'étude française *Décarbonons la culture*. Par ailleurs, comme il est déjà connu que les questions liées à la mobilité représentent plus des deux tiers des émissions de GES, il est nécessaire de viser à court terme une meilleure accessibilité par le transport collectif aux infrastructures culturelles.

RECOMMANDATION

20

- Contribuer au financement d'une étude globale des principales sources d'émissions de GES du secteur culturel.

Sortie culturelle et mobilité

La pandémie a entraîné une accélération de la consommation de l'offre de contenus culturels en ligne. Cependant, pour faciliter le déplacement des consommatrices et consommateurs culturels vers les lieux et institutions, ainsi que pour maintenir un centre-ville vivant et des quartiers attrayants autour d'une offre de manifestations culturelles variées, il est primordial d'améliorer et de soutenir le redéploiement de l'expérience de la sortie culturelle. Rappelons que les lieux de diffusion contribuent grandement à la vitalité commerciale locale⁹. De nombreux freins, certains particulièrement complexes, sont nommés lorsque la population est questionnée à cet effet incluant l'inadaptation du réseau de transport collectif ou le sentiment d'insécurité et les enjeux de cohabitation au centre-ville.

L'heure de pointe culturelle débute à 18 h en semaine et se termine vers 22 h avec la sortie des salles de spectacle qui connaissent aussi des pointes d'achalandage les fins de semaine ou lors de grands événements ponctuels alors que l'offre de transport en commun est réduite. Cet achalandage doit être considéré et intégré aux discussions sur la mobilité entre la Ville et la Société de transport de Montréal (STM). En effet, cela permettra d'assurer une bonne desserte de transports collectifs et un meilleur accès à la culture venant ainsi en aide aux institutions culturelles directement aux prises avec ces enjeux. Cela est également vrai en ce qui concerne l'affichage ou la desserte pour les lieux de diffusion à l'extérieur du centre-ville.

RECOMMANDATION

21

- Améliorer l'expérience de la sortie culturelle en partenariat avec la Société de transport de Montréal (STM) pour assurer une meilleure desserte de transport collectif lors de l'heure de pointe culturelle.
- Mettre en œuvre une stratégie pour rendre le centre-ville plus attractif, notamment en facilitant la cohabitation sociale et en assurant la propreté et la sécurité de l'espace public.

9. KPMG. (2018). *Étude sur les retombées commerciales des salles de spectacles*.



3. Aménagement culturel du territoire *patrimoines, revitalisation, requalification*

Plusieurs éléments géographiques, historiques, patrimoniaux et identitaires distinguent Montréal des autres métropoles dans le monde. Que ce soit son caractère insulaire, entre fleuve et rivière. La superposition de son centre-ville à l'imposant mont Royal se métamorphosant au rythme des saisons. La variété de ses quartiers qui mêlent pierre grise et brique où les *plex*, *shæbox* et maisons patrimoniales ou *mid-century* se côtoient aux abords de ruelles vertes. Ou, simplement, la cohabitation visible entre un passé industriel et la richesse d'un patrimoine religieux qui se décline à travers une centaine de clochers.

Montréal s'est distingué dans les dernières décennies car elle a misé sur la culture pour transformer son territoire. Le Quartier des spectacles, la Cité des arts du cirque, le Quartier olympique, la présence de festivals dans différents quartiers, l'art public, incluant l'art mural en sont des exemples probants. Tout cela fonde la personnalité de la ville, mais influence également nos manières de créer, d'habiter et de la vivre. Culture Montréal s'intéresse, depuis sa fondation, à l'interrelation entre l'art, la culture et le territoire dans la perspective de contribution au développement urbain de Montréal et de ses quartiers¹⁰. Cette vision de l'aménagement culturel du territoire contribue au sentiment d'appartenance, à la qualité et à l'attractivité des milieux de vie.

L'Est de Montréal

Culture Montréal croit fermement que les arts et la culture sont un moteur de développement et *de facto* une composante essentielle de la revitalisation de l'Est. Il en a fait une priorité stratégique. D'ailleurs, depuis novembre 2023, Culture Montréal coordonne un processus de concertation rassemblant des acteurs culturels, socio-économiques et institutionnels. Un état des lieux sur la vitalité culturelle est également en cours de réalisation.

De nombreux artistes, organismes artistiques et culturels – notamment des compagnies artistiques, des lieux de diffusion, des entreprises culturelles, des musées, des sociétés d'histoire – sont disséminés sur le territoire, en plus des institutions culturelles comme les bibliothèques et les Maisons de la culture qui y jouent un rôle particulièrement important. En plus du point de repère identitaire que représente le Quartier olympique, on retrouve deux territoires en voie de revitalisation : le futur Quartier des arts du cirque et le Vieux Pointe-aux-Trembles.

10. Culture Montréal. (2024). Commission permanente Aménagement culturel du territoire.

Lors de la dernière édition du Sommet de l'Est, en avril 2025, Culture Montréal a reçu un soutien majeur sur trois ans pour le démarrage du [projet Rives et Dérives](#). Codéveloppé en partenariat avec la Société de développement Angus (SDA), il vise à transformer le territoire par un parcours riverain ambitieux d'interventions artistiques mettant en valeur l'histoire et le patrimoine de l'Est. Culture Montréal y assurera un rôle d'incubateur dans la planification de ce projet mobilisateur et contribuera ainsi à l'aménagement culturel du territoire.

Par ailleurs, lors du déploiement de grands projets urbains tels que le prolongement de la ligne bleue dans l'Est avec l'ajout de cinq nouvelles stations d'ici 2030, il est nécessaire de planifier de manière concertée les apports culturels en même temps que les autres composantes d'aménagement, notamment tout ce qui touche à la mobilité. La mise en valeur du carrefour Pie-IX/Jean-Talon et la récente publication du plan directeur d'aménagement et de développement (PDAD) du secteur Langelier sont des occasions de penser à ce futur corridor de mobilité qui traverse trois arrondissements en y intégrant de l'espace pour l'art et la culture, voire de saisir l'occasion pour proposer un aménagement culturel du territoire qui intègre les artistes en amont.

RECOMMANDATION

22

- Soutenir une instance de gouvernance concertée d'acteurs culturels et socio-économiques, afin de prioriser des projets sur les territoires à fort potentiel de développement.
- Appuyer le développement de Rives et Dérives comme un projet transformateur pour l'Est.
- Planifier le plus en amont possible la présence de pôles et équipements culturels le long des grands projets de transport en commun et systématiser la présence des artistes dès le démarrage des projets d'aménagement du territoire.

Le Vieux-Montréal

Quartier habité et destination touristique prisée, le Vieux-Montréal est avant tout le centre historique et patrimonial de Montréal, un carrefour au croisement des cultures autochtone, française et britannique et un accès essentiel au fleuve. Ce quartier a façonné l'évolution de la ville et mérite une attention et un soin privilégiés alors que ces héritages multiples sont insuffisamment mis de l'avant et les raisons de l'importance de sa préservation ne sont pas assez explicitées. En somme, il faut plus d'âme et de sens pour le quartier historique.

La Ville a annoncé l'intention d'implanter dans le Vieux-Montréal une zone à priorité piétonne. Pour être un succès, ce projet doit satisfaire à certaines conditions. Tout d'abord, une fluidité entre le Vieux-Montréal et le Vieux-Port, qui ne peut se réaliser que dans le

cadre d'une entente de développement avec la Société immobilière du Canada (SIC), qui prévoit notamment une gestion harmonisée de la rue de la Commune. Favoriser une véritable expérience piétonne requiert aussi d'inclure une signalisation exhaustive d'interprétation historique et patrimoniale.

RECOMMANDATION

23

- Entreprendre sans délai des discussions avec la Société immobilière du Canada (SIC) en vue d'en arriver à une entente de développement qui permettra notamment d'atteindre les objectifs liés à l'accès au fleuve et, à plus court terme, de convenir de l'aménagement optimal de la rue de la Commune.
- Développer progressivement la piétonnisation en accordant priorité à la mise en valeur des attraits patrimoniaux et historiques du Vieux-Montréal.

Le Quartier latin

Lors de la première moitié du 20^e siècle, le Quartier latin était justement considéré comme un centre intellectuel et culturel de Montréal. Il a renoué avec un dynamisme culturel au cours des années 1970, notamment avec l'arrivée de l'Université du Québec à Montréal et du Cégep du Vieux-Montréal¹¹. Depuis quelques années déjà, et malgré une cohabitation vivante entre la population et la communauté estudiantine, le quartier est confronté à des défis importants d'itinérance, de propreté, de sentiment d'insécurité et de dévitalisation. Par contre, la dernière année a vu l'annonce de plusieurs projets, notamment culturels, qui viennent redynamiser le secteur et porter un nouveau souffle.

En ce qui concerne la revitalisation du quartier, il convient pour la Ville d'instaurer un ensemble de mesures concrètes pour favoriser sa redynamisation par des réaménagements à échelle humaine qui feraient réémerger son esprit et son effervescence. Le secteur bénéficierait d'une signalétique distinctive qui mette en valeur son histoire et son patrimoine et d'une gestion plus concertée de l'ensemble des services à l'intérieur de la Ville, à l'instar des bureaux de projet. L'annonce par Hydro-Québec de sa volonté de construire un nouveau poste électrique sur un terrain appartenant à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) à l'angle Ontario et Berri, en plus de créer une opposition liée à la localisation du projet lui-même, a rappelé à quel point l'avenir de la rue Berri n'avait fait l'objet d'aucune discussion publique, en dépit d'une nécessité reconnue depuis longtemps. Pour l'avenir du Quartier latin, il est plus important que jamais d'actualiser une vision d'aménagement pour cet axe et de la mettre en œuvre rapidement.

Il est maintenant question que le projet d'Hydro-Québec se réalise plutôt sur le site de l'ancien hôpital de la Miséricorde. Quoi qu'il en soit, il est impératif que la Société d'état fasse preuve de transparence. Les tensions d'usages entre la nécessaire décarbonation et

11. MEM - Centre des mémoires montréalaises. (19 janvier 2016). Le Quartier Latin. Dans *Encyclopédie du MEM*.

les apports culturels sur un territoire urbain dense ou encore la préservation du patrimoine ou des projets à d'autres fins sociales deviendront de plus en plus fréquentes. Il faut donc repenser la façon de partager les informations pour susciter des discussions publiques. Cela est d'autant plus vrai en plein-cœur de la métropole québécoise.

RECOMMANDATION

24

- S'engager à faire de la revitalisation du Quartier latin une priorité, en prévoyant les ressources nécessaires et la mise en place d'une instance fonctionnelle et efficiente qui regroupe les services concernés de la Ville.
- Collaborer à la mise en place d'un exercice consultatif crédible et transparent, externe à Hydro-Québec, en amont de la sélection définitive d'un site pour remplacer le poste électrique Berri, notamment en autorisant l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) à en être partenaire et ce, quel que soit le site identifié.

Promenabilité et signalétique urbaine

La notion de promenabilité, mise de l'avant par Héritage Montréal depuis de nombreuses années, réfère à un modèle d'aménagement urbain centré sur la qualité et la beauté du lieu et soucieux de mettre en valeur l'environnement, notamment culturel et patrimonial, pour permettre aux citoyennes et citoyens d'explorer le territoire de leur point de vue et de se l'approprier tout en y flânant¹². Nous constatons que la Ville a bien du travail à faire en matière de signalétique piétonnière, à l'extérieur du métro et pour que celle-ci soit plus ouverte à la diversité capacitaire.

Culture Montréal appuie depuis 2013 une stratégie qui mettait en valeur les institutions, organismes et lieux d'art, de culture et patrimoine. *Montréal à Pied* visait, jusqu'à sa disparition inexplicable en 2023, l'installation d'un système innovant de bornes d'orientation et d'acheminement des piétons à la hauteur des meilleures pratiques internationales. Dans une grande ville où circule un public extrêmement diversifié, les technologies numériques, si attrayantes soient-elles, ne peuvent remplacer une signalisation physique adéquate.

RECOMMANDATION

25

- Prendre les dispositions nécessaires pour mettre en place une signalisation d'orientation adéquate, permettant ainsi d'enrichir l'expérience piétonnière et de valoriser le transport actif, tant auprès des résidentes et résidents que des touristes ou de la diversité capacitaire.

12. Culture Montréal. (2024). *Mémoire sur le projet de Plan d'urbanisme et de mobilité 2050*.

Requalification du patrimoine par la culture

Les arts et la culture ont aussi comme rôle de modifier la perception que nous avons de notre patrimoine et de donner une nouvelle vie, par exemple en détournant un espace de ses usages habituels ou par la requalification d'un édifice patrimonial. Plusieurs dizaines d'immeubles patrimoniaux d'intérêt mériteraient une nouvelle vocation, pensons par exemple au magasin La Baie, à l'édifice Lucien-Saulnier ou à l'ancien Musée d'Art d'Expo 67. Il est nécessaire de réfléchir à des solutions pour éviter l'irréversible perte de bâtiments d'une grande valeur ainsi que l'effacement permanent de leurs richesses mémorielle et architecturale.

L'urbanisme transitoire, éphémère ou expérimental, constitue une stratégie éprouvée permettant de tirer profit de l'inoccupation des bâtiments. Un exemple d'un projet d'occupation piloté par la Ville est la Cité-des-Hospitalières, actif depuis 2019. Néanmoins, il faut aller plus loin et réduire les freins réglementaires et faire preuve de leadership auprès de la Régie du bâtiment du Québec pour réfléchir à un allègement de la réglementation du code du bâtiment. Ces freins réglementaires limitent grandement la capacité de l'écosystème et de la Ville de réellement s'engager dans une stratégie municipale d'urbanisme transitoire pour lutter contre la vacance.

D'autres stratégies pourraient être mises sur pied pour valoriser l'urbanisme transitoire au niveau municipal, notamment celle de désigner une personne élue responsable de l'urbanisme transitoire et de poursuivre la diffusion de l'Agenda montréalais 2030 pour la qualité et l'exemplarité en design et en architecture.

En ce qui concerne la requalification des lieux de culte, les parties prenantes des milieux du patrimoine, de l'immobilier collectif et de l'économie sociale ont identifié une solution porteuse : un congé de taxes sur le foncier pour les projets d'économie sociale. En effet, la Ville pourrait offrir une exemption de taxes pour assurer la pérennité de ces projets qui sont taxés dès l'acquisition et le changement de vocation du lieu. Ces bâtiments, qui ont été conçus à des fins religieuses sont des bâtiments atypiques au niveau architectural et nécessitent des travaux très coûteux pour leur mise aux normes. Les coûts de transformation pour ces nouvelles vocations sont faramineux dans le contexte actuel. Le congé de taxes aurait un impact significatif pour les porteuses et porteurs de projets ainsi que pour les communautés qui en bénéficieraient. Ainsi, plutôt que de faire des contributions en argent, la Ville renoncerait à de nouvelles entrées d'argent qui n'a jamais été perçu par ailleurs, les communautés religieuses bénéficiant d'un congé de taxes.

Au printemps 2025, la Ville dévoilait son plan directeur pour le secteur Bridge-Bonaventure. Ce projet d'envergure abrite également le développement du Quartier des métiers d'art qui puise ses racines dans le passé industriel des abords du canal de Lachine. Dans une logique transitoire et axée sur la transition socio-écologique et l'économie circulaire, le secteur réemploiera des bâtiments patrimoniaux – pour y créer une école des métiers d'art,

des galeries et ateliers entre autres – et permettra un réel dialogue entre différents métiers d’art pour soutenir le développement du quartier comme un pôle d’emploi important en plus de poursuivre le positionnement de Montréal comme ville UNESCO de design.

RECOMMANDATION

26

- Effectuer les représentations nécessaires auprès des instances gouvernementales – notamment la Régie du bâtiment du Québec – pour favoriser les usages transitoires dans les bâtiments municipaux vacants.
- Faire bénéficier d’un congé de taxes les organisations d’économie sociale qui veulent développer des projets de requalification avec une vocation sociale ou culturelle dans les anciens lieux de culte.
- S’engager activement dans le développement du Quartier des métiers d’art qui s’inscrit dans la stratégie de revitalisation du secteur Bridge-Bonaventure.



4. Rayonnement

tourisme, événements, talents d'ici et alliances



RECOMMANDATIONS

La culture est l'une des pierres angulaires du rayonnement de Montréal, tant à l'échelle nationale qu'internationale. D'une importance stratégique capitale, son influence relève à la fois de l'excellence de son cœur créatif, de son attraction comme pôle de savoir, de la qualité de ses événements et festivals, de la performance de ses industries culturelles et créatives, mais également des efforts et des initiatives que déploient les autorités publiques en termes de diplomatie culturelle. À titre de première fiduciaire de la « marque Montréal », la Ville doit prendre l'initiative de mobiliser l'ensemble de ses partenaires institutionnels et de la société civile pour établir de nouvelles collaborations, faire briller l'expertise de son cœur créatif et, plus que jamais, confirmer et célébrer l'ouverture de Montréal sur le monde.

Gouvernance Montréal, métropole culturelle (MMC)

Dans sa Politique 2025–2030, la Ville affirme son leadership et appuie la relance d'une gouvernance inspirée de l'alliance Montréal, métropole culturelle, qui rassemble les trois paliers de gouvernement ainsi que des représentants de la société civile en culture, en économie et en tourisme. Cette gouvernance doit permettre à Montréal de se doter d'un lieu d'échange et de concertation ainsi que d'une vision commune pour Montréal comme métropole culturelle.

Or, pour que cette plateforme soit pertinente et efficace, certaines conditions gagnantes doivent être mises en place rapidement. D'abord, considérant la grande mobilisation ayant eu lieu à l'automne 2024 dans le cadre du Forum sur les arts vivants et la culture et le contexte actuel, la future administration devra rapidement lancer sa mise en œuvre dans les six mois suivant l'élection de novembre 2025. De plus, la Ville doit s'assurer que cette gouvernance dispose des moyens nécessaires – à commencer par les ressources humaines – pour être efficace et générer les impacts attendus.

Pour des raisons de clarté et d'efficacité, cette future gouvernance devrait éviter les doublons. En revanche, des enjeux non mentionnés dans la Politique devraient également être prioritaires :

- Le développement culturel territorial : mise en valeur de l'Est et celle des territoires emblématiques, comme le centre-ville, le Vieux-Montréal et le Vieux-Port ;
- Les infrastructures et l'immobilier culturel ;
- Le rayonnement culturel international.

→ Lancer la démarche menant à une future gouvernance Montréal, métropole culturelle dans les six premiers mois suivant l'élection municipale de novembre 2025 et doter cette démarche des ressources adéquates.

Festivals

Au cours des cinquante dernières années, Montréal est devenue une véritable référence en matière de festivals, en raison du nombre et de la qualité de ceux-ci, mais aussi du rapport quasi fusionnel qui s'est établi avec le public. Ce label de « ville des festivals » est maintenant ancré profondément dans l'ADN de la métropole et fait partie de la « marque Montréal ». Rejoignant des populations de l'ensemble du territoire, ainsi que des dizaines de milliers de visiteurs, les festivals sont des facteurs significatifs d'accès à la culture et de cohésion sociale, d'excellents tremplins pour la relève et les artistes issus de la diversité, des moteurs de vie nocturne et illustrent à l'étranger l'excellence artistique et la créativité montréalaise.

Toutefois, depuis la pandémie, le milieu des festivals fait face à de multiples défis qui mettent leur pérennité à risque : notamment d'importants enjeux de financement incluant les attentes envers une gratuité, une lourdeur administrative hors du commun, des conditions de travail ardues pour la main-d'œuvre, des freins logistiques au niveau des lieux de diffusion et d'entreposage, divers obstacles au niveau de la cohabitation dans l'espace public. Sans compter l'épuisement et le découragement qui guettent de nombreux organisateurs.

En conséquence, la vision historique de « Montréal, ville de festivals » doit être actualisée et clarifiée et la question de l'avenir des festivals doit être traitée pour ce qu'elle est : une question centrale et urgente. Alors que les enjeux auxquels sont confrontés les festivals ont été longuement disséqués et analysés dans de nombreuses études et comités, la mise au point d'un plan d'action intégré ne semble pas encore à l'ordre du jour. Il faut maintenant passer à l'action. Les festivals relevant d'un grand nombre d'intervenants, il est donc crucial qu'un leadership se manifeste rapidement.

Culture Montréal considère donc que pour une période de deux ans, la personne qui occupera la mairie de Montréal devrait assumer le leadership politique de ce dossier. Les festivals faisant déjà partie des dossiers traités par une éventuelle gouvernance MMC, il sera d'autant plus aisé de mobiliser les partenaires à cet effet. Ce faisant, la mairesse ou le maire pourrait inviter ses partenaires gouvernementaux et privés à s'associer à la Ville et aux festivals eux-mêmes pour identifier et mettre en œuvre des solutions efficaces, pertinentes et concertées.

Comme il existe de nombreux festivals au Québec et au Canada aux prises avec plusieurs problèmes récurrents du même ordre, le leadership de Montréal pourrait générer des bénéfices qui dépassent le territoire montréalais.

RECOMMANDATION

28

- S'engager à assumer au plus haut niveau politique le leadership de Montréal dans le dossier des festivals et ce, dès la formation du comité exécutif et pour une période de deux ans.
- Affirmer et mieux clarifier une vision actuelle de « Montréal, ville de festivals ».
- Travailler avec l'ensemble des parties prenantes pour mettre en œuvre un plan d'action concret avec célérité.

Musées

Dans sa Politique, la Ville veut accompagner Musées Montréal dans la réalisation du projet de réserve muséale qui desservira l'ensemble du milieu muséal montréalais. Ce projet majeur – qui permet de poursuivre une expérience réussie de mutualisation qui dure depuis 25 ans – est en effet essentiel pour soutenir l'écosystème muséal et artistique.

Montréal peut compter sur un riche réseau de musées, dont une bonne partie sont peu ou mal connus, tant des Montréalais que des touristes. Un rapprochement plus tangible entre la Ville et Musées Montréal est hautement souhaitable : des projets concrets et peu coûteux de mise en valeur des institutions muséales pourraient en résulter. Pensons, par exemple, au retour de la Journée annuelle des musées, à une mise en marché collective des musées (avec la collaboration possible de Tourisme Montréal) ou au financement adéquat du Festival d'histoire.

RECOMMANDATION

29

- Intensifier la collaboration entre la Ville et Musées Montréal, notamment pour faire grandir la notoriété de l'ensemble des musées montréalais, tant auprès de la population que des touristes.

Tourisme culturel

Le tourisme culturel fait partie des priorités culturelles de la Ville depuis quinze ans, alors qu'un premier plan de développement était mis en œuvre, en collaboration avec Tourisme Montréal et le ministère de la Culture et des Communications. Il s'agit de l'une des clés de la grande renommée de Montréal à l'étranger et, par le fait même, il contribue indéniablement au développement économique de la ville comme métropole francophone des Amériques. Il est essentiel de tisser des liens durables et indéfectibles entre culture et tourisme afin d'établir des stratégies percutantes. La Ville doit favoriser les projets et propositions qui renforcent l'expérience culturelle de la destination tels que les musées, événements et la gastronomie, en plus de mettre en valeur le tourisme à l'échelle des quartiers.

RECOMMANDATION

30

- Reconnaître le tourisme culturel comme faisant partie des attributs d'une métropole culturelle d'envergure internationale.
- Développer une vision d'ensemble du tourisme culturel en partenariat avec Tourisme Montréal qui intègre ses principales composantes – histoire, patrimoine, arts vivants, arts visuels, festivals, gastronomie, vie nocturne.

Industrie de l'audiovisuel

Montréal s'est longtemps distinguée parmi les leaders mondiaux de l'industrie audiovisuelle, mais ce secteur doit aujourd'hui composer avec des menaces grandissantes, alimentées par le climat protectionniste de notre voisin du Sud.

Ce sont 85 % des entreprises du secteur qui sont situées à Montréal (tournages, effets visuels, animation et postproduction). Cette activité permet à l'ensemble de l'écosystème de bénéficier d'infrastructures, d'équipements et de technologies de pointe. Toutefois, ces acquis sont fragilisés. La réduction des crédits d'impôt lors du dernier budget du gouvernement du Québec, couplée aux avantages fiscaux majeurs offerts par d'autres villes, notamment canadiennes, font en sorte que Montréal perd de sa compétitivité pour attirer les tournages étrangers. En effet, on observe des pertes d'emploi massives dans le secteur, la fermeture de studios d'effets visuels et d'animation ainsi qu'une baisse des retombées économiques pour la Ville. L'accueil de tournages internationaux est un réel levier de croissance économique, de rayonnement et de fierté pour la métropole.

Parallèlement, tant les tournages locaux qu'internationaux font face à une hausse de complexité et de pression, notamment en ce qui concerne leur présence dans les arrondissements, où les défis liés à la cohabitation entre les équipes de tournage et les résidents demeurent. La Ville doit donc faire preuve de leadership pour continuer de se montrer compétitive afin de protéger ce secteur névralgique, fragilisé de toute part.

RECOMMANDATION

31

- Proposer une vision d'accueil plus claire et ambitieuse afin de faciliter l'accès et de rendre plus attrayants les tournages dans la métropole et assouplir le cadre réglementaire à cet effet.

Partenariats et diplomatie culturelle

Dans la Politique de développement culturel 2025–2030, la Ville entend poursuivre un rôle actif « dans la promotion et le partage au sein des réseaux régionaux, nationaux et internationaux, en encourageant la collaboration et l'échange de bonnes pratiques ». Dans cet esprit, la Ville devrait d'abord accorder priorité à des partenariats avec d'autres villes qui contribuent à la réalisation des objectifs de sa Politique :

- aux villes de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et aux autres grandes villes du Québec pour la concertation en culture ;
- aux grandes villes canadiennes, notamment pour le diagnostic des bibliothèques (Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary et Vancouver) et pour la situation des tournages (Toronto et Vancouver) ;
- aux 42 villes de World Cities Culture Forum (WCCF), qui recueille des données comparatives de ses villes membres en matière de développement culturel.

Quelques conditions de succès doivent être réunies pour en arriver à une contribution montréalaise adéquate en matière de diplomatie culturelle. Il faut d'abord clarifier et réaffirmer, au bénéfice tant du Bureau des relations internationales que de l'ensemble de l'appareil municipal, l'importance pour la Ville que Montréal soit reconnue comme métropole culturelle francophone d'envergure internationale. Il apparaît également essentiel de resserrer ou rafraîchir les liens de la Ville avec les instances québécoises et canadiennes concernées dont les préoccupations quotidiennes concernent la diplomatie culturelle. De plus, lors des déplacements de représentantes et représentants de la Ville, il serait également avisé d'inviter des artistes et acteurs culturels à se joindre aux délégations officielles à l'étranger. Ce serait une vitrine exceptionnelle pour favoriser sur la découvrabilité des artistes d'ici, accélérer les maillages et ouvrir de nouveaux marchés.

Il est aussi nécessaire de consolider les relations de la Ville avec des organismes qu'elle fréquente déjà, comme le Réseau des Villes créatives de l'UNESCO (RVCU), le World Cities Culture Forum (WCCF) et l'International Federation of Library Associations and Institutions (IFLA). Plus important encore, la Ville doit entretenir des échanges réguliers avec l'ensemble des compagnies artistiques et entreprises culturelles qui sont impliquées dans les échanges culturels internationaux.

RECOMMANDATION

32

- Accorder la priorité à des partenariats avec d'autres villes qui contribuent à la réalisation des objectifs de sa Politique de développement culturel.
- Mettre de l'avant, dans les orientations municipales en matière de relations internationales, l'importance accordée par la Ville au statut de Montréal comme métropole culturelle francophone d'envergure internationale.
- Travailler à réunir les conditions permettant à Montréal d'œuvrer adéquatement en matière de diplomatie culturelle, en créant, confirmant ou rafraîchissant les relations de la Ville avec les autorités gouvernementales concernées, avec les organismes culturels internationaux et avec les compagnies artistiques et entreprises culturelles actives en matière d'échanges culturels internationaux.

Faciliter le suivi de la mise en œuvre de la Politique de développement culturel

La Politique de développement culturel 2025–2030 de la Ville de Montréal présente des avancées stimulantes concernant la mise en œuvre de la Politique: tableau de bord, indicateurs, ainsi qu'une reddition de compte annuelle, permettant «*de communiquer l'état d'avancement de ces engagements et mesures et de maintenir une communication fluide avec l'ensemble des parties prenantes*». Ces visions et mesures, pour qu'elles atteignent leur but, doivent non seulement être réalisées, mais aussi faire l'objet d'un suivi public régulier.

Par ailleurs, le virage effectué par la Ville sur son portail web depuis quelques années au bénéfice d'une information axée sur les questions les plus souvent posées (activités, taxes, contraventions, déneigement et ainsi de suite) ne favorise pas la participation citoyenne aux affaires de la cité. Or, la nouvelle culture de reddition de compte annoncée dans la Politique ne peut être fondée que sur une volonté claire et permanente de favoriser l'accès du public à l'information pour ce qui est des données et analyses culturelles produites et/ou financées par la Ville.

RECOMMANDATION

33

- Que la reddition de compte annuelle prévue dans la Politique de développement culturel 2025–2030 fasse l'objet d'une soirée d'information publique devant les membres de la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports.
- Que l'ensemble des documents culturels officiels – données, études, analyses, plans d'action – produits par la Ville depuis 2002, redeviennent facilement accessibles sur le portail web de la Ville.

Remerciements

Cette plateforme s'appuie sur nos précédents mémoires et plateformes électorales et est le résultat de plusieurs heures de recherche et de consultation réalisées auprès des membres engagés de nos commissions permanentes, de personnes impliquées dans le développement culturel de Montréal et de proches collaborateurs de Culture Montréal sans qui ce document n'aurait pas eu la même pertinence.

Elle a été rédigée par Anne Bernard et conçue avec la collaboration d'Emmanuelle Hébert et de Pierre-François Sempéré, sous la supervision du conseil d'administration de Culture Montréal et avec la collaboration du comité Élections que nous remercions aussi chaleureusement.

Le comité Élections était composé de :

- Lourdine Altidor Marsan
- Jean-Robert Choquet
- Moridja Kitenge-Banza
- Marie Lamoureux
- Pablo Maneyrol
- Nadim Tadjine



ANNEXE DES RECOMMANDATIONS

Vers une métropole culturelle qui valorise, soutient et célèbre la présence autochtone à Tiohtià:ke/Montréal

- 01** – Élaborer et déployer une vision municipale claire pour favoriser l'expérimentation, la création, la diffusion et la valorisation des cultures et des savoirs autochtones, incluant l'expérimentation et la création contemporaines. ➔
- 02** – Renouveler l'appui au projet emblématique d'ambassade culturelle et touristique autochtone, qui permettra à Montréal de jouer pleinement son rôle de métropole culturelle pour l'ensemble des Premières Nations où qu'elles soient au Québec. ➔
- 03** – Soutenir les célébrations entourant le 325^e anniversaire de la Grande Paix de Montréal, saisir l'occasion pour souligner les apports des peuples autochtones au développement de Montréal, et honorer leur présence dans le Montréal autochtone contemporain, notamment par la commémoration et la toponymie. ➔

1. Vitalité culturelle citoyenne | équité, participation, appartenance

- 04** – Mettre en place rapidement une taxe spéciale sur les panneaux publicitaires géants et consacrer les sommes tirées à des activités culturelles locales jusqu'à maintenant pas ou peu financées. ➔
- 05** – Généraliser la présence des agentes et agents de liaison sur le territoire, dans le but d'augmenter et de diversifier la fréquentation des bibliothèques.
 - Voir à ce que le diagnostic quinquennal sur les bibliothèques fasse l'objet d'une étude publique par la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports. ➔
- 06** – Présenter en 2026 un bilan de mi-parcours de la *Vision de développement 2022–2030* des Maisons de la culture devant les membres de la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports. Ce bilan devra notamment faire état de la diversité des programmations, du maillage territorial et de l'évolution du programme des commissaires. ➔
- 07** – Rendre publique la Stratégie de développement en loisir culturel et pratique artistique amateur annoncée en 2023.
 - Favoriser la mutualisation des espaces et équipements culturels municipaux afin de les mettre à disposition des citoyennes et citoyens pour le loisir et la pratique artistique amateur. ➔

- 08** – Confirmer le financement et la vision à long terme de la Biosphère. ➔

- 09** – Favoriser par tous les moyens à la portée de la Ville la relocalisation de la Maison Théâtre dans l'écoquartier du Technopôle Angus afin d'assurer la pérennité de sa mission. ➔

- 10** – Lancer au cours des premiers mois de 2026 un chantier qui aura pour mandat la mise en valeur de l'histoire de Montréal dans toute sa diversité et dont la composition sera représentative de la société montréalaise. ➔

- 11** – Établir un programme de soutien financier structurant et récurrent destiné aux concertations culturelles locales, afin d'assurer leur consolidation, leur développement et leur pérennité. ➔

- 12** – Mettre en place une stratégie de valorisation de la carte Accès Montréal auprès de divers publics et bonifier l'offre auprès des partenaires culturels, sportifs et récréatifs et ce, dans une approche de francisation et d'intégration des personnes immigrantes. ➔

2. Cœur artistique et créatif | création, expérimentation, diffusion

- 13** – Faire preuve de leadership dans ses relations avec les autres paliers de gouvernement et intégrer systématiquement la culture dans ses demandes budgétaires, particulièrement en ce qui a trait au filet social et aux immobilisations.
 - Activer une campagne de valorisation des dons et commandites en culture auprès de ses employés et du secteur privé. ➔

- 14** – Pérenniser l'abolition de la compensation financière pour les OBNL déjà inscrite au Budget 2025. ➔

- 15** – Assurer au Conseil des arts de Montréal :
 - Une prévisibilité budgétaire, en indexant à l'IPC la contribution financière de l'Agglomération;
 - Une augmentation de son budget afin que celui-ci puisse continuer de soutenir le mieux possible la communauté artistique montréalaise. ➔

- 16** – Prioriser les salles de spectacle dans le cadre de la révision du règlement sur le bruit.
- Proposer un processus de mitigation spécifique et structuré dans l'application du règlement sur le bruit, avec les ressources et les moyens nécessaires et adaptés aux réalités du terrain;
- Explorer, avec les parties prenantes concernées, différents modèles de financement et d'accès à la propriété collective afin de pérenniser les salles de spectacle alternatives;
- Permettre des usages temporaires et transitoires culturels et artistiques la nuit, sur des sites vacants qui appartiennent à la Ville. ➔
-
- 17** – Lancer un chantier sur la situation et les perspectives des infrastructures culturelles, incluant l'adaptation aux changements climatiques, afin de mobiliser les partenaires publics et privés et de prendre les mesures nécessaires pour que la situation demeure saine.
- Appliquer et respecter les instruments de zonage pour protéger les usages culturels. ➔
-
- 18** – Utiliser les pouvoirs du statut de métropole du Québec pour réduire substantiellement l'impact du fardeau foncier sur les ateliers d'artistes. ➔
-
- 19** – Officialiser une Journée annuelle dédiée à l'art public montréalais afin de promouvoir les récentes acquisitions de la Ville, de mettre en lumière les artistes et leur travail et d'inclure les œuvres existantes dans un circuit d'activités et de médiation culturelle.
- Favoriser une approche conjointe corridor d'art public/corridor de biodiversité lors de la création de parcours urbains en intégrant, par exemple, un volet d'art public aux projets de corridors verts identifiés dans le PUM;
- Prévoir la création d'un fonds d'intervention pour l'art public éphémère, alimenté par des acteurs publics et privés et identifier des lieux polyvalents telles que les friches qui seraient consacrés à l'expérimentation de l'art public temporaire et éphémère. ➔
-
- 20** – Contribuer au financement d'une étude globale des principales sources d'émissions de GES du secteur culturel. ➔
-
- 21** – Améliorer l'expérience de la sortie culturelle en partenariat avec la Société de transport de Montréal (STM) pour assurer une meilleure desserte de transport collectif lors de l'heure de pointe culturelle.
- Mettre en œuvre une stratégie pour rendre le centre-ville plus attractif, notamment en facilitant la cohabitation sociale et en assurant la propreté du territoire. ➔

3. Aménagement culturel du territoire | patrimoines, revitalisation, requalification

- 22** – Soutenir une instance de gouvernance concertée d'acteurs culturels et socio-économiques, afin de prioriser des projets sur les territoires à fort potentiel de développement.
- Appuyer le développement de Rives et Dérives comme un projet transformateur pour l'Est;
- Planifier le plus en amont possible la présence de pôles et équipements culturels le long des grands projets de transport en commun et systématiser la présence des artistes dès le démarrage des projets d'aménagement du territoire. ➔
-
- 23** – Entreprendre sans délai des discussions avec la Société immobilière du Canada (SIC) en vue d'en arriver à une entente de développement qui permettra notamment d'atteindre les objectifs liés à l'accès au fleuve et, à plus court terme, de convenir de l'aménagement optimal de la rue de la Commune.
-
- 24** – S'engager à faire de la revitalisation du Quartier latin une priorité, en prévoyant les ressources nécessaires et la mise en place d'une instance fonctionnelle et efficiente qui regroupe les services concernés de la Ville.
- Collaborer à la mise en place d'un exercice consultatif crédible et transparent, externe à Hydro-Québec, en amont de la sélection définitive d'un site pour remplacer le poste électrique Berri, notamment en autorisant l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) à en être partenaire et ce, quel que soit le site identifié. ➔
-
- 25** – Prendre les dispositions nécessaires pour mettre en place une signalisation d'orientation adéquate, permettant ainsi d'enrichir l'expérience piétonnière et de valoriser le transport actif, tant auprès des résidentes et résidents que des touristes ou de la diversité capacitaire. ➔
-
- 26** – Effectuer les représentations nécessaires auprès des instances gouvernementales – notamment la Régie du bâtiment du Québec – pour favoriser les usages transitoires dans les bâtiments municipaux vacants.
- Faire bénéficier d'un congé de taxes les organisations d'économie sociale qui veulent développer des projets de requalification avec une vocation sociale ou culturelle dans les anciens lieux de culte;
- S'engager activement dans le développement du Quartier des métiers d'art qui s'inscrit dans la stratégie de revitalisation du secteur Bridge-Bonaventure. ➔

4. Rayonnement | tourisme, événements, talents d'ici et alliances

- 27** – Lancer la démarche menant à une future gouvernance Montréal, métropole culturelle dans les six premiers mois suivant l'élection municipale de novembre 2025 et doter cette démarche des ressources adéquates. ➡
- 28** – S'engager à assumer au plus haut niveau politique le leadership de Montréal dans le dossier des festivals et ce, dès la formation du comité exécutif et pour une période de deux ans.
- Affirmer et mieux clarifier une vision actuelle de « Montréal, ville de festivals »;
 - Travailler avec l'ensemble des parties prenantes pour mettre en œuvre un plan d'action concret avec célérité. ➡
- 29** – Intensifier la collaboration entre la Ville et Musées Montréal, notamment pour faire grandir la notoriété de l'ensemble des musées montréalais, tant auprès de la population que des touristes. ➡
- 30** – Reconnaître le tourisme culturel comme faisant partie des attributs d'une métropole culturelle d'envergure internationale.
- Développer une vision d'ensemble du tourisme culturel en partenariat avec Tourisme Montréal qui intègre ses principales composantes – histoire, patrimoine, arts vivants, festivals, gastronomie, vie nocturne. ➡
- 31** – Proposer une vision d'accueil plus claire et ambitieuse afin de faciliter l'accès et de rendre plus attrayants les tournages dans la métropole et assouplir le cadre réglementaire à cet effet. ➡
- 32** – Accorder priorité à des partenariats avec d'autres villes qui contribuent à la réalisation des objectifs de sa Politique de développement culturel.
- Mettre de l'avant, dans les orientations municipales en matière de relations internationales, l'importance accordée par la Ville au statut de Montréal comme métropole culturelle francophone d'envergure internationale.
 - Travailler à réunir les conditions permettant à Montréal d'œuvrer adéquatement en matière de diplomatie culturelle, en créant, confirmant ou rafraichissant les relations de la Ville avec les autorités gouvernementales concernées, avec les organismes culturels internationaux et avec les compagnies artistiques et entreprises culturelles actives en matière d'échanges culturels internationaux. ➡

Faciliter le suivi de la mise en œuvre de la Politique de développement culturel

- 33** – Que la reddition de compte annuelle prévue dans la Politique de développement culturel 2025–2030 fasse l'objet d'une soirée d'information publique devant les membres de la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports.
- Que l'ensemble des documents culturels officiels – données, études, analyses, plans d'action – produits par la Ville depuis 2002, redeviennent facilement accessibles sur le portail web de la Ville. ➡

